



CENTRE CARDIO-VASCULAIRE
PÔLE CŒUR POUMONS VASCULAIRE
SERVICE MEDICO-CHIRURGICAL DE CARDIOLOGIE

**VOUS ALLEZ BENEFCIER D'UN CHOC ELECTRIQUE EXTERNE
EN AMBULATOIRE**

Cette procédure permet de régulariser votre rythme cardiaque en délivrant un choc électrique au niveau du muscle cardiaque à l'aide d'un défibrillateur, sous anesthésie générale de quelques minutes.

PREPARATION AVANT VOTRE ARRIVÉE

➤ **LE BILAN SANGUIN** (ci-joint) :

Est à réaliser en laboratoire 4 jours avant l'hospitalisation. **Vous devez rapporter le résultat le jour de l'examen.**

➤ **CONCERNANT VOS TRAITEMENTS :**

Pour réaliser cet examen vous devez être sous traitement anticoagulant :

- Si vous êtes sous **PREVISCAN, SINTROM** ou **COUMADINE**, l'efficacité de ce traitement est mesurée par un bilan biologique : INR. Il est impératif que cet INR soit compris entre 2 et 3 pendant les 3 semaines qui précèdent le choc électrique externe (ordonnance ci-jointe).

IL NE SERA PAS POSSIBLE DE REALISER L'EXAMEN SI L'INR N'EST PAS COMPRIS ENTRE 2 ET 3.

- Si vous êtes sous **PRADAXA, XARELTO, ELIQUIS** ou **INNOHEP**, il est impératif de bien prendre votre traitement les 3 semaines qui précèdent le choc électrique externe.

IL NE SERA PAS POSSIBLE DE REALISER L'EXAMEN SI VOUS N'AVEZ PAS ÉTÉ VIGILANT A LA BONNE PRISE DE VOTRE TRAITEMENT.

- Si vous êtes sous **DIGOXINE**, un arrêt 5 jours avant l'examen est nécessaire.

Merci de rapporter votre ordonnance le jour de l'hospitalisation.

➤ **CONCERNANT L'ANESTHESIE :**

Vous devez bénéficier d'une consultation avec l'Anesthésiste avant l'hospitalisation (convocation ci-jointe).

➤ **LE CONSENTEMENT ECLAIRÉ** (ci-joint) :

Est à rapporter, signé par vos soins.

➤ **LE DOCUMENT « PERSONNE DE CONFIANCE »** (ci-joint) :

Est à rapporter complété et signé par vos soins.

Vous devez vous présenter à jeun le matin de l'hospitalisation.

**Pour toute question complémentaire merci de contacter
le 05.49.44.37.27
du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30**